

Motion du 4 mars 2020 de Mmes et M. Laurence Corpataux, Hanumsha Qerkini, Marie-Pierre Theubet, Delphine Wuest, Antoine Maulini, Maria Casares et Ariane Arlotti: «Des logements générationnels pour développer les solidarités croisées intergénérationnelles».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 16 novembre 2021, dans le rapport M-1506 A)

MOTION

Considérant:

- le manque chronique de logements en ville de Genève, notamment de logements étudiant-e-s;
- le coût de la construction de logements étudiants;
- le souhait de la majorité des seniors de rester le plus longtemps possible à domicile;
- l’effet positif sur la santé des liens sociaux de qualité;
- le besoin d’un coup de main des familles monoparentales pour pouvoir jongler entre obligation professionnelle et privée;
- l’instauration à Genève en 2015 du programme «1 h par m² – Un-e étudiant-e sous mon toit», qui reprend le modèle «Wohnen für Hilfe» utilisé dans de nombreuses villes allemandes et qui a été adapté aux réalités genevoises:
 - le double objectif de ce programme, soit de prévenir des problèmes sociaux et de santé liés à l’isolement tout en augmentant l’offre en logements étudiants sans en construire;
 - son rattachement au rectorat de l’Université de Genève;
 - l’obtention de la distinction cantonale du développement en 2018, pour récompenser la création de logements étudiants sans aucune utilisation de matières premières;
 - l’augmentation chaque année du nombre de tandems étudiant-personne proposant une chambre (de 23 en 2016 à 62 en 2018), qui démontre bien l’adéquation de la réponse aux besoins;
 - la reconnaissance par la Plateforme des associations d’aîné-e-s de Genève, le Service des prestations complémentaires, de l’Hospice général et de l’Office cantonal de l’emploi;
 - le partenariat public-privé avec Pro Senectute, l’Université de Genève, la Fondation BNP Paribas Suisse et le soutien financier de fondations privées jusqu’à fin 2020;

- l'importance de faire perdurer et développer le programme «1 h par m² – Un-e étudiant-e sous mon toit» au-delà de 2021, afin de répondre aux besoins des populations concernées,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- *de prendre langue d'ici à septembre 2020 avec les coordinatrices du programme «1 h par m² – Un-e étudiant-e sous mon toit», afin de faciliter la recherche d'hôtes pour le programme;*
- *de collaborer dans ce sens avec la GIM et la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social;*
- *d'instaurer un subside régulier au programme, dans son action de lutte contre l'isolement social des seniors afin de favoriser un subventionnement public-privé.*